

Encombrants

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération reconduit sur notre commune le service d'enlèvement des encombrants (gros électroménagers, meubles démontés, sommiers, matelas uniquement) dans la limite de 1 m³.

Il y aura 3 passages sur l'année.

*Vendredi 26 janvier
2018*

*Vendredi 20 avril
2018*

*Vendredi 21
septembre 2018*

L'inscription est obligatoire au 02 97 68 33 81, jusqu'à 12h la veille du jour de l'enlèvement.

